



HAL
open science

Agents, intentionnalités et modes d’agir dans l’Antiquité

Manon Brouillet, Alessandro Buccheri

► **To cite this version:**

Manon Brouillet, Alessandro Buccheri. Agents, intentionnalités et modes d’agir dans l’Antiquité. Cahiers "Mondes Anciens" , 2019, 12, 10.4000/mondesanciens.2441 . hal-02091947

HAL Id: hal-02091947

<https://hal.science/hal-02091947>

Submitted on 6 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Agents, intentionnalités et modes d'agir dans l'Antiquité

Agents and Agency in Antiquity

Manon Brouillet et Alessandro Buccheri



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mondesanciens/2441>

DOI : 10.4000/mondesanciens.2441

ISSN : 2107-0199

Éditeur

UMR 8210 Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques

Référence électronique

Manon Brouillet et Alessandro Buccheri, « Agents, intentionnalités et modes d'agir dans l'Antiquité », *Cahiers « Mondes anciens »* [En ligne], 12 | 2019, mis en ligne le 29 mars 2019, consulté le 01 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/mondesanciens/2441> ; DOI : 10.4000/mondesanciens.2441

Ce document a été généré automatiquement le 1 avril 2019.



Les *Cahiers « Mondes Anciens »* sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Agents, intentionnalités et modes d'agir dans l'Antiquité

Agents and Agency in Antiquity

Manon Brouillet et Alessandro Buccheri

Maintenant déjà Hector, tu triomphes avec
grandeur. Car c'est à toi qu'ont donné
la victoire Zeus le Cronide et Apollon qui m'ont
dompté
aisément : car ce sont eux qui de mes épaules ont
enlevé les armes.
Mais si vingt hommes tels que toi étaient venus
face à moi,
Tous, ici, ils auraient péri, domptés par ma lance.
Mais moi Moira funeste et le fils de Léo m'ont tué,
et parmi les hommes Euphorbe : toi, tu as été le
troisième à me dépouiller¹.

D'un étrange décompte

- 1 Les dernières paroles de Patrocle, adressées à Hector, rappellent au Troyen que sa gloire sera de courte durée, mais aussi qu'elle ne lui revient pas entièrement, car il n'est pas le seul auteur de ce succès, loin s'en faut. Ces quelques vers de l'*Illiade* condensent et réinterprètent toute la scène précédente, qui décrit le dernier combat du héros achéen, et met en scène une pluralité d'agents, divins et humains.
- 2 Dans le récit qu'en fait l'aède, la mort de Patrocle est présentée en premier lieu comme l'œuvre du destin. Néanmoins, elle est aussi imputée à deux puissances divines, Apollon et Zeus, qui interviennent selon deux modalités différentes. Le premier est présent sur le champ de bataille, il frappe Patrocle de sa main, brise les armes du guerrier, défait sa cuirasse et arrache son casque². Quant à Zeus, si ses actions ne sont pas décrites, l'aède précise que c'est bien lui qui permet qu'Hector triomphe de son adversaire³. Puis c'est aux

hommes d'intervenir. Euphorbe frappe Patrocle à son tour, portant un coup de lance entre les épaules du guerrier, là même où la main d'Apollon s'était abattue⁴. Hector, enfin, enfonce sa lance dans le ventre de l'ennemi blessé⁵. Plusieurs détails du texte que nous venons de résumer suggèrent que les différentes interventions humaines et divines mentionnées par le récit ne forment pas une suite temporelle et logique homogène. Les échos entre la description des attaques lancées par Apollon et celle menée par Euphorbe suggèrent que les deux actions, loin de se succéder, se dédoublent, se prolongent l'une dans l'autre. Elles ne se situent pourtant pas sur le même plan, si, comme le dit l'aède, Euphorbe frappe Patrocle « le premier », *prôtos*⁶, en introduisant un décalage entre l'intervention divine et l'intervention humaine. En d'autres termes, on ne peut considérer que les événements se succèdent simplement les uns aux autres.

- 3 Les paroles de Patrocle donnent une image encore plus complexe de cet ensemble d'actions. Ce dernier énumère cinq agents : Zeus, Apollon, la Moira, Euphorbe, Hector. Une première partie de sa harangue attribue sa mort explicitement à la volonté de Zeus et d'Apollon, qui l'auraient aussi dépouillé de ses armes – alors que, dans le récit, c'est Apollon seul qui intervient. Suit une autre énumération d'agents, où Hector, assez énigmatiquement, se trouve être le « troisième » après la Moira, Apollon et Euphorbe. Cet étrange décompte – être *le troisième et le dernier* de quatre acteurs ! – introduit une complexité supplémentaire dans l'articulation entre les forces divines et humaines à l'œuvre derrière la mort de Patrocle.
- 4 Les commentateurs, anciens comme modernes, ont tenté, avec des fortunes diverses, de résoudre ce qui nous apparaît comme une énigme⁷. On soulignera que Patrocle ne reproche pas simplement à Hector d'avoir sévi sur un ennemi déjà blessé et affaibli. L'enjeu est que cette action est initiée par une pluralité d'agents, qui, tout en agissant sur des plans divers et par des moyens d'actions différents, sont tous impliqués. Par ses décalages, ses dédoublements, ses écarts, ce passage homérique révèle une structure de l'action complexe, par moments même déconcertante, qui pose, pour une seule action, une multiplicité de forces et d'agents : cette ouverture vers la pluralité est au cœur de l'enquête que nous proposons.

Catégories « vernantiennes » et « benvenistiennes » de l'action et de l'agent

- 5 Le dossier réuni ici⁸ se donne pour ambition de réinterroger les « catégories de l'action et de l'agent », près de quarante-cinq ans après l'article de Jean-Pierre Vernant, publié en 1975 en hommage à Émile Benveniste, « Catégories de l'agent et de l'action en Grèce ancienne »⁹. Pour l'auteur du *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Vernant relit un pan de ses propres enquêtes portant sur l'action et la personne¹⁰, montre leurs lignes de force ainsi que leurs points de convergence avec le travail de Benveniste sur l'expression de l'agent et de l'action dans les langues indo-européennes¹¹. C'est que, selon Vernant, le résultat de l'étude des catégories linguistiques d'action et d'agent peut et doit s'articuler à l'analyse anthropologique de ces mêmes catégories, entendues comme des « fonctions psychologiques » de l'esprit (au sens de Meyerson), et auxquelles on peut accéder à travers « ces autres “langages” que constituent les rites et mythes religieux, certaines œuvres littéraires, des institutions juridiques, les opérations d'ordre technique¹² ». De la lecture croisée de ses travaux et de ceux de Benveniste résulte un bilan de l'avancement

des enquêtes sur l'agir et la formulation d'un véritable programme de recherche dans ce domaine.

- 6 L'attention de Vernant est attirée par les conclusions de Benveniste au sujet de l'emploi homérique des noms d'action construits à travers les suffixes *-tus* et *-sis* (p. ex. *orchēstus/orchēsis*) et des noms d'agent construits par les suffixes *-tēr* et *-tōr* (p. ex. *bōtēr/bōtōr*), qui s'organisent selon un schéma de complémentarité et d'opposition¹³. Les noms d'agent en *-tēr* et les noms d'action en *-tus* expriment un lien étroit, indissociable, entre l'agent et l'action : ils indiquent une fonction ou une charge (*-tēr*) et une capacité ou disposition à agir (*-tus*). Par contraste, les noms d'action en *-sis* et ceux d'agent en *-tōr* envisagent l'agir sous l'angle du fait accompli, indépendant de l'agent. L'expression linguistique de l'agir se trouve ainsi polarisée : d'un côté, les noms en *-tēr* et *-tus* envisagent une fonction et une aptitude, indépendamment de toute réalisation concrète ; de l'autre, les noms en *-tōr* et *-sis* envisagent l'agir simplement comme des actes singuliers et accomplis, extrinsèques à leurs auteurs.
- 7 D'après Vernant, cette caractérisation de l'expression linguistique de l'action est comparable aux résultats de ses propres enquêtes sur la fonction technique et sur la notion de la personne dans la religion grecque. Autant sur le plan linguistique que sur le plan de la pensée technique et religieuse, si la catégorie de l'action est bien présente parmi les « fonctions psychologiques » des Grecs, « les aspects de l'agent en tant que tel, comme source et origine de ses actes, ne sont pas dégagés ; ou bien l'agent est immergé dans la fonction qu'il assume ; ou bien il se voit attribuer un acte posé en dehors de lui comme un objet¹⁴ ». C'est dans l'espace vide, au centre de ces deux pôles opposés de la pensée de l'action, que viendrait se loger, plus tard, la notion de l'agent telle que nous la connaissons. Celle-ci présuppose, en effet, une anthropologie précise, une vision du *sujet* comme « un centre de décision, un agent responsable, intérieurement engagé dans ce qu'il fait¹⁵ ». Néanmoins, Vernant avait déjà montré – et il devait approfondir et préciser cette position par la suite – que tel n'était pas le cas pour la Grèce archaïque. En Grèce archaïque, la notion d'agent n'est pas présente, si l'on entend par là un sujet humain ayant la maîtrise « sur le déroulement temporel de ses actes, dont la chaîne doit former un ordre de succession irréversible, depuis le projet jusqu'à la réalisation, ordre qui assure, par l'articulation des moyens aux fins, une sorte de prise de l'agent sur le temps à venir¹⁶ ». Un double parcours de recherche en vient ainsi à s'esquisser, visant à mettre en lumière les conditions d'émergence d'une catégorie grecque de l'agent, intrinsèquement liée à la notion de personne. D'un côté, il s'agit d'étudier la manière dont les cadres sociaux permettent le développement des structures temporelles de l'action ; de l'autre, l'évolution des cadres juridiques, notamment ceux réglant le contrat et l'homicide, et donc la notion de la responsabilité individuelle, qui relie un agent aux actions qu'il accomplit¹⁷. C'est sur la tragédie, davantage que sur l'épopée, et plus généralement sur l'acte héroïque, que se centre la réflexion de Vernant sur l'action. Il nous a semblé opportun, et même nécessaire, de revenir sur ces travaux. Alors que ceux consacrés au mythe, à la figuration ou à la notion de « puissance divine » ont été largement repris et discutés, il n'en va pas de même pour l'action¹⁸. Pourtant, depuis les années 1970, ce champ d'étude a été profondément renouvelé, notamment à partir d'une réflexion autour de la notion d'*agency* qui permet, précisément, de penser l'action sans avoir recours à la notion moderne d'agent, c'est-à-dire sans un agent pensé « comme une source d'actes dont il n'est pas seulement responsable devant autrui mais où il se sent lui-même intérieurement engagé¹⁹ ».

De la fortune de l'*agency*

- 8 Une bonne manière de prendre la mesure des changements de paradigme sur l'agir intervenus depuis la parution de l'article de Vernant est d'observer la trajectoire du mot *agency*, terme qu'on sera plutôt amené à lire dans les textes qui composent ce dossier dans une de ses traductions françaises possibles, « agentivité²⁰ ». À l'époque où Vernant explore la question de l'action, l'usage du mot *agency* n'était pas encore répandu et, lorsqu'il était employé, il se référait pour la plupart à la capacité d'accomplir des actions intentionnelles²¹. C'est que le débat philosophique sur l'agir, notamment dans le monde anglo-saxon²², était alors focalisé sur la manière de caractériser de façon rigoureuse la distinction entre un simple *événement* dans lequel un sujet se trouve impliqué et son *action* au sens plein du terme²³. Les philosophes se concentraient sur la définition des notions de volition, d'intention, de raison d'agir ainsi que sur l'exploration des chaînes causales reliant ces actes ou états mentaux aux actes effectivement accomplis²⁴. À partir des années 1980, le terme d'*agency* connaît un véritable succès, non seulement en philosophie²⁵, mais plus généralement dans les sciences sociales²⁶. Sous la plume des auteurs – linguistes, sociologues, anthropologues, philosophes –, il tend à se dépouiller de sa référence à l'action intentionnelle humaine et à désigner « le point où s'effacent les dualismes action/passion, agent/patient, mais aussi où se définit de façon nouvelle le sujet/agent²⁷ ». Pour le dire autrement, *agency* est devenu un mot se référant à la capacité d'agir, de manière plus neutre et flexible que d'autres termes, comme « intentionnalité » ou « volonté ». Il permet ainsi le « décentrement par rapport au sujet humain intentionnel au profit d'une multiplicité d'agents²⁸ ».
- 9 Le changement de paradigme que nous évoquons est le résultat de quelques décennies de réflexions qui ont remis en question non seulement la primauté de l'action intentionnelle humaine dans le champ de l'agir, mais aussi certains des présupposés que celle-ci implique. Caractériser le propre de l'action humaine en termes d'intention ou de volition revient à assigner aux états mentaux et par conséquent à l'intériorité un rôle privilégié que celui-ci n'occupe pas nécessairement dans toutes les sociétés. Cela implique également une vision de l'agir comme mise en œuvre d'un projet dont l'élaboration mentale précède la réalisation. Cela suppose enfin de considérer l'action comme le résultat d'une délibération individuelle accomplie par un être humain autonome, « libre » de son choix²⁹. La validité de tels présupposés a été contestée par plusieurs auteurs, autant dans les domaines des études sur l'Antiquité que dans celui des sciences sociales et, notamment, de l'anthropologie.

L'épopée et la tragédie : structures plurielles de l'agir

- 10 Les œuvres antiques, notamment l'épopée et la tragédie, sont en effet particulièrement bien placées pour mettre en question les présupposés que l'on vient d'énoncer, d'une part via l'intervention constante des dieux et de nombreuses puissances d'action, et d'autre part du fait de la complexité même de la notion de la personne que ces textes laissent transparaître. En premier lieu, comme Frédérique Ildefonse l'a montré, si les textes grecs peuvent mentionner un « intérieur mental », celui-ci n'est pas conceptualisé comme une intériorité, un « soi-même », ou un lieu fédérateur de l'expérience de l'individu, où résiderait l'origine de ses actions³⁰. Au contraire, comme d'autres l'ont aussi souligné,

l'être humain dépeint par l'épopée et par la tragédie reste irrémédiablement pluriel, fait d'une multiplicité de composantes (la *psychē*, les *phrenes*, le *thumos*, etc.) qui ne connaissent pas d'instance d'unification et qui restent ouvertes aux interventions extérieures, notamment celles des divinités³¹.

- 11 Cette pluralité, qui met à mal l'idée de l'individualité et l'autonomie de l'agent, peut être interrogée aussi sous d'autres angles. Christopher Gill, qui a étudié les stratégies de délibération des personnages épiques et tragiques, a insisté sur le fait que la conception « subjective-individuelle » de la délibération, dominante dans l'Occident moderne, n'est pas apte à rendre compte des monologues délibératifs des personnages épiques et tragiques, car ceux-ci impliquent une vision « objective-participante » de la prise de décision, où l'individu développe à son compte les mêmes procédures délibératives qu'emploie la communauté³². En passant du rapport de l'agent avec la communauté humaine à son rapport avec la communauté des dieux, on peut rappeler le débat autour de l'autonomie de l'agent par rapport aux divinités. À ce sujet, le modèle de la double motivation, proposé par Albin Lesky, a été largement adopté³³. Selon ce dernier, certaines actions se caractérisent par leur double origine, humaine et divine. Lesky y voit les deux faces d'une même médaille, à la fois très liées et indépendantes l'une de l'autre. Cette analyse reste cependant insatisfaisante : centrée sur l'identité de l'agent, elle ne cherche pas à rendre compte de la nature particulière de ces actions, et de la manière dont s'articulent les deux modes d'agir. La mise en valeur d'une telle superposition ne fait que redoubler le mode de compréhension traditionnel de l'action. Repris par Williams, ce modèle permet en effet à ce dernier d'avancer l'idée que la conception grecque, et plus particulièrement homérique, de l'action ne diffère en rien de « la nôtre », c'est-à-dire de la vision moderne occidentale, liée à une définition cartésienne du sujet pensant et agissant. L'action et la prise de décision, de nature comparable pour les mortels et les immortels, sont le résultat d'une délibération pouvant être influencée par autrui, mais qui n'est en définitive attribuable qu'à un unique agent³⁴.
- 12 Pourtant, en cherchant à réduire la distance entre l'Antiquité et nous, notamment en faisant des différentes composantes de l'action des phénomènes d'ordre psychologique, on manque la spécificité de l'agentivité et de ses expressions langagières. C'est ce que mettent en évidence les travaux de Catherine Darbo-Peschanski, qui, en proposant le modèle de l'acte « réparti », fournissent une analyse différentielle de l'action, liée au rôle de chaque agent dans sa réalisation, indépendamment de sa nature humaine ou divine³⁵. S'appuyant sur une philosophie du sujet développée par Vincent Descombes³⁶, attentive aux usages du langage, Catherine Darbo-Peschanski renouvelle la question de l'action homérique en portant son attention sur les composantes de l'action plutôt que sur l'identification des acteurs. Par le biais de micro-analyses, elle propose de distinguer deux moments, systématiquement présents dans l'acte homérique. Celui-ci, analysé en termes aristotéliens, est fait d'une matière et d'une forme. La question de l'agent réapparaît en ce que « la forme émane d'un personnage différent de celui qui détient la matière, si bien que l'acte implique deux agents, qu'ils soient dieux ou hommes ». Elle propose alors de réserver le nom d'agent à celui qui donne la matière, car il est aussi celui qui « actualise l'acte ». Il ne s'agit pas pour autant de désigner un « patient ». L'acte est alors, par définition, « acte réparti », et, en ce sens, dépasse la dichotomie sujet/objet ou agent/patient. En revanche, les actes qu'un héros homérique accomplit en dehors de ce schéma de répartition sont généralement des actes déviants et improductifs, ce qui souligne, une

fois de plus, que le schéma normal de l'agir homérique ne prévoit pas l'imputation d'un acte à un seul agent³⁷.

Regards anthropologiques sur l'agir

- 13 La structure plurielle de l'agir n'est pas la prérogative des actions héroïques antiques. Dans les sciences sociales, et en particulier en anthropologie, c'est par le décentrement du regard, et l'abandon du statut privilégié du sujet humain qu'a été remise en cause la pertinence de l'emploi de la catégorie occidentale moderne de l'agent, à travers l'étude de différentes pratiques sociales, notamment religieuses, techniques et esthétiques.
- 14 En premier lieu, cette critique a agi dans le sens d'un élargissement de l'attribution de la capacité d'agir et de celle de « signifier » (autre manière par laquelle l'intentionnalité d'un être se manifeste) à des êtres autres que les humains : les animaux en premier lieu, mais aussi les plantes, et les objets dits « inanimés³⁸ ». C'est en particulier à la capacité de ces derniers d'être considérés comme « agissants » qu'ont été consacrés des travaux emblématiques de la réflexion sur l'agir au-delà des frontières de l'humain comme ceux d'Alfred Gell et de Carlo Severi³⁹. Le premier a interrogé les contextes de production et de manipulation d'un certain nombre d'artefacts, en essayant de comprendre les modalités à travers lesquelles des sociétés humaines les considèrent comme puissants ou actifs, *via* le schéma de l'*abduction* d'agentivité : un mécanisme qui permet d'expliquer comment des groupes sociaux attribuent à des objets un pouvoir d'agir, sans postuler qu'ils lui attribuent aussi une intériorité ou le statut de personne (*personhood*)⁴⁰. Le second s'est attaché à montrer que dans chaque société existent des niveaux ontologiques multiples, qui sont à la base de la possibilité d'ouvrir des « espaces de la pensée » où l'on peut considérer que « des objets-personne agissent, parlent, échangent des regards⁴¹ ».
- 15 Au-delà de l'agentivité des artefacts, la pratique rituelle en elle-même réinterroge les catégories de l'action. Ainsi, selon Caroline Humphrey et James Laidlaw, ce qui caractérise le rituel est une modification par rapport à l'intentionnalité habituelle de l'action humaine⁴². En d'autres termes, la relation entre intention et action est rendue problématique. L'intention de l'agent humain impliqué dans une situation rituelle « n'est pas constitutive de son acte » et ainsi la compréhension de l'intention des agents humains n'épuise pas la signification de l'action.
- 16 En deuxième lieu, même lorsque le sujet humain reste, au moins au premier abord, au centre des enquêtes sur l'agir, son statut privilégié est remis en question au profit d'une vision plus englobante de la trame des intentionnalités dans laquelle il se trouve imbriqué. Dans la perspective de la théorie de l'acteur-réseau développée notamment par Bruno Latour, un agent, quelle que soit sa nature, n'est jamais unique : l'action le déborde, et c'est pourquoi il ne doit pas être pensé comme l'origine de l'acte, mais plutôt comme le centre d'un réseau d'agentivités de natures diverses. Dans un tel cadre, l'action n'est plus envisagée comme une succession de causes et d'effets, mais plutôt comme le lieu où se retrouve une « concaténation de médiateurs » pensés comme autant d'actants⁴³.
- 17 Dans de telles visions complexes de l'agir, la matière elle-même peut trouver une place parmi les agents. Portant notamment sur les opérations techniques⁴⁴, les travaux de Tim Ingold visent également à replacer l'agir du sujet humain au sein d'une trame plus complexe. Ils s'attachent à mettre en discussion une vision de l'agir comme mise en œuvre d'un projet dont l'élaboration mentale précède la réalisation : c'est-à-dire le

deuxième des présupposés de la catégorie moderne de l'agent auxquels nous faisons référence plus haut. Selon Ingold, il est impossible de séparer le « projet » de sa réalisation concrète, les opérations cognitives qu'une action productrice demande du contexte où elles prennent forme⁴⁵. La forme d'un panier spiralé, par exemple, émerge de l'interaction entre le mouvement rythmé du fabricant et la résistance que les fibres d'oseille opposent au tressage : elle n'est pas l'inscription sur la matière d'un modèle ou d'un plan que l'artisan aurait élaboré à l'avance dans son esprit. Il s'agit de ce que Ingold appelle l'*autopoiesis*, c'est-à-dire « l'autotransformation progressive du système de relations à l'intérieur duquel un organisme ou un artefact apparaît », système qui comprend autant l'artisan que le matériau avec lequel il travaille. Ingold fait du tressage et de l'*autopoiesis* le modèle même de l'agir⁴⁶.

- 18 Nous finirons ce rapide parcours en rappelant l'importance de la linguistique et de l'expression de l'agentivité dans la langue et les œuvres de langage. Le langage croise le chemin de la réflexion sur l'agir au moins par deux voies. D'une part car le langage n'est pas seulement une manière d'échanger des informations, mais aussi une manière d'agir : serments, prières, excuses sont autant d'actions, ce que l'on appelle désormais des actes de langage. De l'autre, le sujet, l'objet, l'agent sont aussi des catégories linguistiques. Dans la première perspective, une partie du travail des anthropologues et des linguistes a été justement de montrer que le sens d'un énoncé ou d'un acte de langage ne dépend que partiellement de l'intentionnalité de leur émetteur et se construit plutôt par la collaboration entre tous ceux qui prennent part à la situation de communication et en fonction de la connaissance partagée de leurs positions respectives au sein de hiérarchies sociales, religieuses, rituelles, lignagères, etc⁴⁷. Dans la deuxième perspective, enfin, on a pu souligner que les structures grammaticales des langues permettent une vision de l'agir qui ne s'accommode pas d'une simple distinction entre l'agent et le patient. L'approche grammaticale et philosophique de Descombes, déjà citée plus haut, invite par exemple, pour la langue française, à s'arrêter sur une phrase telle que « le maître fait faire ses devoirs à l'élève ». Comme Descombes l'a montré, cette phrase à la diathèse causative n'introduit pas une chaîne d'actions, dans laquelle l'élève aurait d'abord la fonction de patient (par rapport au maître) et puis celle d'agent (par rapport aux devoirs). Les phrases de ce genre introduisent une nuance entre un agent principal – le maître, responsable ultime des actions accomplies – et un agent immédiat – l'élève, moins responsable que le maître, mais qui est pour autant l'auteur des devoirs⁴⁸.
- 19 L'helléniste et africaniste Jean-Louis Durand, dont nous tenons à saluer ici la mémoire, se plaisait à rappeler qu'un des traits caractéristiques de la langue winyé dont il était spécialiste⁴⁹ est l'absence de distinction dans l'usage des verbes entre l'expression de l'action et l'expression de l'état, à l'instar de certains verbes français : « je *pends* mon manteau à un clou » et « le manteau *pend* à un clou ». De même, dans une perspective d'anthropologie linguistique, Michel de Fornel a souligné l'importance de la prise en compte des moyens grammaticaux dont use chaque langue pour exprimer l'agentivité⁵⁰. L'étude syntaxique de la transitivité et de la voix permet alors de sortir d'un modèle intentionnaliste de l'expression de l'action. De telles analyses invitent à prendre en compte pleinement la dimension grammaticale des énoncés, quelle que soit la langue étudiée. Si nous avons voulu terminer sur cet aspect, c'est que cette perspective rejoint les recherches sur l'Antiquité : travaillant sur les énoncés complexes, résultats d'une élaboration poétique, des textes qui nous sont parvenus, les antiquisants occupent une

place privilégiée pour faire converger anthropologie et linguistique autour de la question de l'action.

- 20 Comme ces exemples le montrent, on ne trouve plus, au cœur de la recherche, la volonté d'enquêter sur les « chaînes » causales qui relient un événement mental (une délibération, une volition, etc.) à un événement que le sujet accomplit dans le monde, ou à l'action d'un agent sur un patient, mais plutôt la volonté de prendre en compte des pluralités. On interroge des « réseaux » d'acteurs humains comme non-humains, le « tressage » de l'agir au sein d'un champ de forces incluant autant l'artisan que son environnement matériel, des « faisceaux » d'agentivités multiples convergeant vers l'accomplissement d'une même action, sur le mode d'une complémentarité, ce qu'expriment également des formulations telles que « co-agentivité » ou « agentivité distribuée ».

Présentation du dossier

- 21 Les articles de ce dossier proposent ainsi d'envisager la question de l'action, dans toute sa complexité, à travers ses expressions dans un certain nombre de pratiques poétiques, iconographiques et rituelles de l'Antiquité. S'inscrivant dans une perspective d'anthropologie historique, ils élargissent l'étude de l'action au-delà de l'action héroïque qui était au centre des travaux de Vernant.
- 22 L'étude de Gloria Mugelli, centrée sur la tragédie, qui a toujours été un des terrains privilégiés pour la réflexion sur l'action et la responsabilité en Grèce ancienne, propose un décentrement radical du regard en déplaçant l'attention généralement portée aux personnages de la tragédie comme agents principaux. Par une proposition paradoxale et éclairante, elle concentre l'analyse sur un agent rituel indispensable : le feu. Doté d'une agentivité propre, le feu rend également visible la réussite ou l'échec de l'action rituelle. L'étude transversale des trois tragiques montre que la flamme est présentée comme un nœud où se rejoignent les différents agents rituels que sont les dédicants, les offrandes sacrificielles et les puissances divines.
- 23 C'est par l'iconographie qu'Annaïg Caillaud revient sur la figure de Patrocle, présent sur une série de vases attiques où Achille traîne le corps d'Hector autour du tumulus de son compagnon. Alors que Patrocle est figuré doublement, par son tumulus et son *eidôlon*, et que de nombreux personnages – et notamment la déesse Iris – agissent autour de lui, toute interaction est impossible, et on a plutôt affaire ici à une « in-interaction ». L'attention est ainsi déplacée, et les peintres cherchent à rendre visibles, à travers les trois figures d'Achille (vivant), d'Hector (cadavre) et de Patrocle (*eidôlon*), les étapes qui composent toute action héroïque entendue comme l'ensemble de la geste du héros : les actes qu'il accomplit en vie aussi bien que son passage du statut de vivant à celui de mort.
- 24 Manon Brouillet s'intéresse à l'expression de l'agentivité dans l'une des scènes les plus fameuses de l'*Illiade*, les excuses d'Agamemnon. L'article met en évidence le contraste qui existe entre l'intervention de l'Atride et celle d'Achille, dans leur rapport à l'action et à la collaboration avec d'autres agents. C'est ainsi que, pour analyser le plaidoyer du roi, elle déplace la question de la responsabilité vers le partage d'agentivité, afin de correspondre à un modèle d'action propre à l'épopée. L'étude montre ainsi la dimension à la fois politique et poétique de l'attribution de l'action dans l'*Illiade*.

- 25 Kévin Bouillot analyse des dédicaces d'Anatolie romaine, caractérisées par un formulaire particulier, qui attribue leur origine à un ordre, un commandement ou un rêve de source divine. L'article reconstitue à partir de ces documents une chaîne d'actions dans laquelle divinité et dédicant ont tous deux une capacité d'agir sur le réel. Endossant tour à tour le rôle de l'agent et celui de patient, hommes et dieux construisent une relation complexe, de reconnaissance mutuelle, précisément du fait de l'enchaînement d'actions qui les implique dans la réalisation de l'ordre divin.
- 26 Le dossier se clôt sur l'article de Noga Mishliborsky qui propose une enquête archéologique sur l'influence que les travaux du philologue Bruno Snell ont eue dans la réflexion de Jean-Pierre Vernant sur la tragédie. Dans une perspective d'histoire intellectuelle, l'article porte un point de vue nuancé sur les relations entre deux savants dont les approches semblent fort opposées. Tout en reprenant les critiques formulées par Vernant à l'égard de Snell, notamment son approche psychologisante et son désintérêt pour le rôle des dieux, l'auteure montre l'importance des travaux du philologue allemand pour appréhender dans sa complexité la réflexion vernantienne sur l'action.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahearn L. M. (2001), « Language and agency », *Annual review of anthropology* 30-1, p. 109-137.
- Aubry G. et Ildefonse F. éd. (2008), *Le moi et l'intériorité*, Paris.
- Balibar E. et Laugier S. (2004), « Agency », dans Cassin B. éd., *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Paris, p. 26-32.
- Benveniste É. (1975), *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* [éd. or. 1948], Paris.
- Brouillet M. et Carastro C. éd. (2018), Dossier : *Place aux objets ! Présentification et vie des artefacts en Grèce ancienne*, *Métis* N.S.16, p. 7-165.
- Darbo-Peschanski C. (2008), « Deux acteurs pour un acte. Les personnages de l'Iliade et le modèle de l'acte réparti », dans Aubry G. et Ildefonse F. éd., *Le Moi et l'intériorité*, Paris, p. 241-254.
- (2017), « Formes de l'acte fou dans l'épopée homérique », dans Ead. et Ildefonse F. éd., *L'acte fou. Analyses comparées d'un mode d'action et de présence*, Paris, p. 13-35.
- Descola Ph. (2005), *Par-delà nature et culture*, Paris.
- Descombes V. (2004), *Le complément de sujet. Enquête sur le fait d'agir de soi-même*, Paris.
- Destrée P., Salles R. et Zingano M. éd. (2014), *What is Up to Us? Studies on Agency and Responsibility in Ancient Philosophy*, Sankt Augustin.
- Duranti A. (2004), « Agency in Language », dans Ead. éd., *A Companion to Linguistic Anthropology*, Malden-Oxford, p. 451-473.
- de Fornel M. (2013), « Pour une approche contextuelle et dynamique de l'agentivité », *Ateliers d'anthropologie* (en ligne) 39. URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/9505> ; DOI : 10.4000/ateliers.9505

- Gallego J. (2018), « De la volonté tragique à l'action politique. La décision subjective dans la démocratie athénienne », dans Georgoudi S. et de Polignac F. éd., *Relire Vernant*, Paris, p. 227-247.
- Gell A. (2009), *L'art et ses agents. Une théorie anthropologique*, Dijon.
- Gernet L. (1917), *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce*, Paris.
- Gill Ch. (1996), *Personality In Greek Epic, Tragedy, And Philosophy. The Self In Dialogue*, Oxford.
- Gnassounou B. éd. (2007), *Philosophie de l'action. Action, raison et délibération*, Paris.
- Humphrey C. et Laidlaw J. A. (1994), *The Archetypal Actions of Ritual. A Theory of Ritual Illustrated by The Jain Rite of Worship*, Oxford.
- Ildefonse F. (2008), « Questions pour introduire à une histoire de l'intériorité. Une histoire des problématisations de l'intérieur », dans Ead. et Aubry G. éd., *Le moi et l'intériorité*, Paris, p. 223-39.
- (2009), « La personne en Grèce ancienne », *Terrain* 52, p. 65-77.
- (2014), « Que nous apprend le αὐτός iliadique ? », dans Doucet D. et Koch I. éd., *Autos, idipsum. Aspects de l'identité d'Homère à Augustin*, Aix-en-Provence, p. 19-37.
- Ingold T. (2018), *Marcher avec les dragons*, Paris.
- Janko R. (1992), *The Iliad. A Commentary (vol. IV, books 13-16)*, Cambridge.
- Kohn E. (2017), *Comment pensent les forêts. Vers une anthropologie au-delà de l'humain*, Bruxelles.
- Latour B. (2007), *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris.
- (2009), « Perspectivism: "Type" or "bomb" ? », *Anthropology Today* 55-2, p. 1-2.
- Lesky A. (1961), *Göttliche und menschliche Motivation im homerischen Epos*, Heidelberg.
- Padel R. (1992), *In And Out Of The Mind. Greek Images of The Tragic Self*, Princeton.
- Schlosser M. (2015), « Agency », dans Zalta E. N. éd., *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Fall 2015 Edition)*. URL = <https://plato.stanford.edu/archives/fall2015/entries/agency/>
- Severi C. (2017), *L'objet-personne. Une anthropologie de la croyance visuelle*, Paris.
- Taddei A. (2018), « Quelques aspects du symbolisme judiciaire en Grèce ancienne », dans Georgoudi S. et de Polignac F. éd., *Relire Vernant*, Paris, p. 269-288.
- Vernant J.-P. (1952), « Prométhée et la fonction technique », *Journal de psychologie* 45, p. 419-429.
- (1955), « Travail et nature dans la Grèce ancienne », *Journal de psychologie* 52, p. 1-29.
- (1956), « Aspects psychologiques du travail dans la Grèce ancienne », *La pensée* 66, p. 80-84.
- (1957), « Remarques sur les formes et les limites de la pensée technique chez les Grecs », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, p. 205-225.
- (1972), « Ébauches de la volonté dans la tragédie grecque », dans Id. et Berque J. éd., *Psychologie comparative et art. Hommage à I. Meyerson*, Paris, p. 277-306.
- (1973), « Aspects de la personne dans la religion grecque », dans Meyerson I. éd., *Problèmes de la personne. Exposés et discussions (Actes du colloque du Centre de recherches de psychologie comparative, Paris, 29 septembre-3 octobre 1960)*, Paris-La Haye, p. 23-37.
- (1975), « Catégories de l'agent et de l'action en Grèce ancienne », dans Kristeva J., Milner J.-C. et Ruwet N. éd., *Langue, discours, société. Pour Émile Benveniste*, Paris, p. 365-373.
- (1989), « L'individu dans la cité », dans Id., *L'Individu, la mort, l'amour. Soi-même et l'autre en Grèce ancienne*, Paris, p. 211-232.

— (2007), *Œuvres. Religions, rationalités, politique*, 2 vol., Paris.

Viveiros de Castro E. (2009), *Métaphysiques cannibales. Lignes d'anthropologie post-structurale*, Paris.

Williams B. (1993), *Shame and Necessity*, Berkeley.

Wittgenstein L. (2005), *Recherches philosophiques* [éd. or. 1953], Paris.

NOTES

1. Homère, *Iliade*, XVI, 844-850 (notre traduction).

2. *Ibid.*, 788-804.

3. *Ibid.*, 793-800.

4. *Ibid.*, 805-817.

5. *Ibid.*, 818-843.

6. Homère, *Iliade*, XVI, 812.

7. Ainsi, pour Aristarque (scholie bT), Patrocle compte-t-il seulement ceux qui l'ont effectivement attaqué sur le champ de bataille (la Moira serait alors exclue du compte). Parmi les commentateurs modernes, Richard Janko suggère que la Moira et Apollon agissent ici en synergie, leur action étant exprimée par un seul verbe au singulier, et sont comptés comme étant un seul acteur (Janko 1992, p. 419-420).

8. Qui trouve son origine dans la journée d'études que nous avons organisée dans le cadre du laboratoire Anhima le 20 mai 2017. Nous tenons à remercier tous les participants de cette journée, et en particulier Frédérique Ildefonse qui en a présenté les remarques conclusives.

9. Désormais dans Vernant 2007, p. 1720-1727.

10. Notamment « Aspects de la personne dans la religion grecque », 1973 (Vernant 2007, p. 561-574) ; « Ébauches de la volonté dans la tragédie grecque », 1972 (Vernant 2007, p. 1104-1132) ; « Prométhée et la fonction technique », 1952 (Vernant 2007, p. 477-485) ; « Travail et nature dans la Grèce ancienne », 1955 (Vernant 2007, p. 486-504) ; « Aspects psychologiques du travail dans la Grèce ancienne », 1956 ; « Remarques sur les formes et les limites de la pensée technique chez les Grecs », 1989 (Vernant 2007, p. 511-530).

11. Benveniste 1975 [1948].

12. Vernant 2007 [1975], p. 1722.

13. Voir en particulier Benveniste 1975 [1948], p. 28-56 (pour les noms d'agent en grec), p. 65-86 (pour les noms d'action), p. 111-112 (pour la comparaison entre les deux catégories de noms).

14. Vernant 2007 [1975], p. 1722.

15. *Ibid.*, p. 1723 (dans le texte original, la phrase est au pluriel).

16. *Ibid.*, p. 1725.

17. De fait, en 1975 Vernant avait déjà réalisé certains points de ce programme ; cf. la note 11 *supra* pour ce qui est de l'action technique. Sur le travail de J.-P. Vernant sur « les cadres juridiques », notion qui renvoie aux travaux de Louis Gernet (p. ex. Gernet 1917), voir la mise au point par Taddei 2018, p. 269-272. Les enquêtes sur la personne, et donc sur la manière d'envisager les instances à qui l'agir est imputé, entrent également en

ligne de compte dans le développement de ce programme de recherche : voir notamment « L'individu dans la cité », 1989 (Vernant 2007, p. 1457-1471) et le bilan tracé par Ildefonse 2009, p. 65-70.

18. Parmi ceux qui s'y sont attachés, signalons le chapitre récent de Gallego 2018, qui reprend la question de l'agir des héros de la tragédie comme figure de l'agir du citoyen de la *polis*.

19. Vernant 2007 [1972], p. 1104.

20. Le mot fait partie de ces concepts que les auteurs du *Vocabulaire européen des philosophies* ont isolés et inclus dans leur liste des « intraduisibles » (Balibar et Laugier 2004, p. 27). Sur la difficulté à traduire ce terme, voir également la préface de Maurice Bloch à la traduction française de *Art and Agency* d'Alfred Gell (Gell 2009). Maurice Bloch argumente plutôt en faveur du terme « intentionnalité ».

21. Schlosser 2015, §1 et n. 2.

22. En revanche, comme le signale Gnassounou (2007, p. 10), prévalait en France « la tradition française de l'idéalisme allemand ... [selon laquelle] la question de l'action est aussi et surtout la question de la possibilité d'un sujet *pratique*, c'est-à-dire d'un acteur libre et d'une liberté qui importe au plus haut point ». Un volume récent (Destrée, Salles et Zingano 2014) est revenu sur cette question au sujet de l'Antiquité, en analysant les caractérisations philosophiques de l'*eph' hēmin* « ce qui est en notre pouvoir » et qui fonde donc l'autonomie et la responsabilité morale du sujet.

23. Selon une formulation célèbre (et ironique) de Ludwig Wittgenstein, le problème est de comprendre ce qui « reste ... quand je soustrais le fait que mon bras se lève du fait que je lève le bras » (Wittgenstein 2005 [1953], § 621). Il s'agit donc de trouver la qualité particulière qui fait d'un événement (« le fait que mon bras se lève ») mon action (« je lève le bras »).

24. Des notions elles-mêmes héritées de la philosophie antique et en particulier d'Aristote.

25. Le lecteur peut se rapporter, pour un panorama de la question, à Gnassounou 2007, ainsi qu'à Schlosser 2015.

26. Pour une description des usages de ce terme dans les sciences sociales en 1980-90, voir Ahearn 2001, p. 112-120.

27. Balibar et Laugier 2004, p. 26 (nous soulignons).

28. Fornel 2013 §1.

29. Pour ces observations, voir déjà Vernant 2007 [1975], p. 1725.

30. Ildefonse 2008, en part. p. 223-226, en élargissant une perspective déjà présente chez Vernant 2007, p. 1465 ; Ildefonse 2009. À ce sujet, voir le dossier sur le « moi » grec réuni par Aubry et Ildefonse 2008.

31. Vernant 2007, p. 1465 ; Padel 1992.

32. Gill 1996.

33. Lesky 1961.

34. Williams 1993.

35. Darbo-Peschanski 2008.

36. Descombes 2004.

37. Darbo-Peschanski 2017. Voir aussi, sur ce même point, les pages que F. Ildefonse (2014) consacre aux emplois du pronom *autos* chez Homère.
38. Voir en ce sens le débat sur les différentes ontologies : Descola 2005, Viveiros de Castro 2009, Latour 2009. L'idée d'un continuum sémiotique reliant les sémioses humaine et végétale est proposée par Kohn 2017.
39. Et, pour un traitement de cette thématique au sujet de l'Antiquité, voir Brouillet et Carastro 2018.
40. Ce qui constituait l'un des pièges majeurs de la vieille notion d'animisme. Si on prête au *nkisi*, fétiche à clou du Congo, la capacité de nuire, c'est que le rituel de sa production l'a assimilé à un arbre, lequel était à son tour assimilé à un vaillant chasseur de la communauté : la capacité d'agir du fétiche est donc liée à celle du chasseur, par le biais d'une chaîne que le rituel produit et que l'anthropologue se doit de reconstruire. C'est que Gell appelle « abduction d'agentivité » (Gell 2009).
41. Severi 2017, p. 370.
42. Humphrey et Laidlaw 1994.
43. Latour 2007, p. 85.
44. Nous rappelons que, déjà pour Vernant, la production technique est l'une des voies principales pour l'études des configurations locales de l'agir d'une société : Vernant 2007, p. 1725.
45. Voir notamment les essais recueillis et traduits dans Ingold 2018.
46. Ingold 2018, p. 232.
47. Duranti 2004, notamment à partir des travaux d'Austin et de Goffman.
48. Descombes 2004, p. 90-97.
49. Il s'agit d'une langue voltaïque, appartenant au sous-groupe gourounsi, parlée dans le centre-ouest du Burkina-Faso.
50. Fornel 2013.
-

AUTEURS

MANON BROUILLET

Center for Hellenic Studies, Harvard

ALESSANDRO BUCCHERI

LabEx Hastec, Centre Jean Pépin UMR8230